

Fiche n° 5 : Ils publient, tweetent, postent

ÉTHIQUE ■ ■ ■

VALIDITÉ ■ ■ ■

IDENTITÉ ■ ■ ■

NOTIONS

Il est aujourd'hui possible de publier des informations sur internet au même titre qu'un journaliste ou professionnel de l'information.

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

Source : **Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme, 1789, préambule de la Constitution de 1958.**

Internet offre à chacun la possibilité d'exprimer son point de vue personnel sur un sujet particulier et, à tous les lecteurs, de réagir à celui-ci en formulant des commentaires comme dans un **forum de discussion**.

L'internaute peut s'exprimer librement et être un agrégateur de contenus ce qui implique de respecter un certain nombre d'obligations.

Remarque : Quand on publie sur Internet, on n'est jamais anonyme (car à chaque fois que l'on se connecte, on laisse des traces que des spécialistes peuvent identifier) et on ne peut donc pas se cacher derrière un pseudo.

Des services de publication en ligne :

- le **blog** (exemples : Le web pédagogique, Over blog, Blogger...)
- le **site web** (exemples : Jimdo, EVA-Spip, Joomla...)
- le **webmix** (exemples : Netvibes, iGoogle, Symbaloo...)
- le **média social** (exemples : Twitter, Facebook, Flickr, YouTube...)

Ces modes d'expression en ligne sont à la portée des plus jeunes et des plus inexpérimentés par la simplicité de création et de publication qu'offrent ces outils d'auto-publication, favorisant ainsi l'émergence d'un **média de masse**. Ce succès est aussi favorisé par l'interactivité des publications sur Internet qui est assurée au plan technique par des **liens hypertextes**, des **rétroliens** et des **files RSS***.

* Source à voir : MILAN PRESSE – **Les flux RSS expliqués aux enfants** (vidéo, 2min'41) – Disponible sur You tube légalement : <http://youtu.be/xmP7dFV9ulo>

De même, la plupart de ces outils sont en accès libre et gratuit. Attention, le gratuit se cache derrière la publicité et la prospection commerciale, sources de revenus principales des services en ligne gratuits pour l'internaute.

Nous sommes donc tous des émetteurs supposés d'informations. **Alors, qui fait l'info ?** Internet est un **média participatif** qui permet à l'information de circuler de plus en plus vite et d'être partout, sur tous les supports possibles. On observe d'une part un passage du lecteur-spectateur au **cybercitoyen**. Et de l'autre, l'information évolue, se transforme tout comme le professionnel de l'information à l'image du journaliste qui devient Journaliste-Blogueur. **Nous sommes tous les acteurs de l'information.**

Quelques questions s'imposent : Le journaliste vérifie ses sources mais nous ? Le lecteur vérifie qui a écrit les propos qu'il lit, en est-il de même des publications que nous lisons ? Le journalisme de demain ? (Internaute, acteur et amateur. Professionnel de l'information, acteur et expert.) Quelle fiabilité de l'info ?

OBJECTIF CITOYEN

« Il n'y a pas de *vide juridique* sur Internet, pas plus aujourd'hui que dans les débuts du Web. On ne peut donc pas faire ce qu'on veut et pour un site hébergé en France ou s'adressant à des français, il faut se conformer à toutes les règles de droit qui s'y appliquent... »

Source : FROCHOT, Didier – **La responsabilité éditoriale sur Internet** – Infostratèges (Déc. 2010) – Disponible dans la rubrique « Droits de l'info : responsabilités » : <http://www.les-infostrateges.com/>

Quelques sources

■ MEMBREY-BEZIER, Christelle - **Construire un projet éditorial en ligne : une éducation critique à Internet** – Disponible sur : <http://christellemembrey.com/2010/05/13/intertice-construire-un-projet-editorial-en-ligne-une-education-critique-a-internet/>

■ CNIL - **Guide pour l'enseignement du second degré** (téléchargeable) : Fiche n°17 : **Création de site Internet** (p.39) et Fiche n°18 : **Les obligations du blogueur** (p.41) – Disponible sur : http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/Guides_pratiques/CNIL_Guide_enseignement.pdf

OBJECTIF Fournir de l'information, quelle qu'elle soit, à qui que ce soit, est susceptible d'engager sa propre responsabilité (= action de répondre de ses actes quelles qu'en soient les conséquences).

■ Qui fait l'info ?

→ Demander aux élèves de réaliser une carte heuristique sur les **chemins de l'information** en répondant à cette question : « **Qui fait l'info ?** » pour leur faire prendre conscience de l'importance des nouveaux outils de publication sur le Web notamment avec les réseaux sociaux (Facebook, Twitter,...) et donc de leurs responsabilités en tant qu'émetteurs d'informations.

↳ **Ressource utile** : *Qui fait l'info ?* (dossier *C'est pas sorcier*) - In : *Le Monde des ados*, n° 249, du 16 mars 2011

■ Quand je publie, je réfléchis que j'en ai le droit

→ Vérifiez les **conditions d'usage des informations relatives à un document publié sur Internet**, c'est-à-dire les mentions légales relatives au respect du droit d'auteur.

Ressources utiles :

↳ PERNATON, Flore - *Pour des élèves de 3e cybercitoyens : Lorsque j'utilise ou transmets des informations, je vérifie que j'en ai le droit (document 5 à télécharger)* – Académie de Dijon 2008-2009 - Disponible dans l'article sur : <http://cdi.ac-dijon.fr/tice/cybercitoyen.htm>

↳ RAFIN, Claire – *Recherche documentaire sur Internet (B2i)* - Disponible sur : <http://cdi.ac-dijon.fr/peda/info/telechar/droits-auteur.pdf>

■ Créer un blog ou un site web, c'est avoir une responsabilité éditoriale

→ **Créer un blog ou un site web en classe** à l'occasion d'une activité pédagogique pour diffuser les productions des élèves ou pour informer les parents lors d'un séjour linguistique **est un bon outil d'apprentissage des usages responsables sur le Net** qui implique un certain nombre d'obligations à respecter de la part du blogueur et/ou webmaster.

↳ **Ressource utile** : CNIL - *Fiche méthodologique n°1 : Créer un blog ou un site Web* - <http://www.jeunes.cnil.fr/fileadmin/documents/Jeunes/cnilmethodo1.pdf>

Les règles d'usage :

- Préciser les mentions légales : auteur + hébergeur
- Vérifier les commentaires postés sur le blog
- Ne pas diffuser d'œuvre sans autorisation de l'auteur
- Ne pas diffuser d'images sans l'autorisation de la personne concernée
- Ne pas tenir de propos injurieux, diffamatoires, racistes
- Ne pas diffuser de fausses nouvelles
- Ne pas inciter aux crimes ou délits, ne pas contester de crimes contre l'humanité, ne pas faire d'offense aux chefs d'État, de gouvernement ou diplomates étrangers
- Exercer et publier un droit de réponse pour toute personne physique ou morale nommée ou désignée dans une publication du site ou du blog

↳ **Ressource utile** : CNIL - *Fiche pratique : Les obligations du blogueur* – Disponible sur : <http://www.cnil.fr/dossiers/scolarité-mineurs/fiches-pratiques/article/les-obligations-du-blogueur>

↳ **Ressource utile** : *Pour les élèves de la 4e à la 2de : MÉMOTICE - Blog-Notes* (plaquette téléchargeable) – Disponible sur : http://catalogue.crdp.ac-versailles.fr/acces_ressources/ressources/memotice_blog_notes.pdf

■ Je publie, je réfléchis

ⓘ On est privilégié sur Internet mais pouvoir, n'autorise pas à tout faire. Ne pas tout échanger et partager avec tout le monde : ne pas tout dire, ne pas tout montrer et sécuriser ses espaces de publications.

➔ Sensibiliser les élèves sur les **risques** que l'on peut rencontrer lors de la **conception de site web** : **protection des données personnelles et de la vie privée, respect du droit d'auteur, vérification des sources...**

Ressources utiles :

↳ Académie de Reims (2007) – **Internet et le droit : conception de site web (diaporama, partie 3)** – Disponible sur : <http://www.ac-reims.fr/datice/legislation/outils/defaultoutils.htm>

↳ **Pour les 7-12 ans** : Internet sans crainte – **Vinz et Lou sur Internet : je publie sur Internet, un blog pour tout dire, les secrets c'est privé, interdit de les publier** (vidéo, défi et fiche pédagogique) - <http://www.vinzelou.net/vinz-et-lou-sur-internet/educateurs>

↳ **Pour les plus grands** : Internet sans crainte - **Je publie, je réfléchis** (clip vidéo + 10 conseils clés avant de publier) – Disponible sur : <http://www.internetsanscrainte.fr/espace-jeunes/clip>

➔ Comprendre comment le **buzz** (qui désigne tout le bruit qui peut être fait autour d'une marque, d'un produit, d'un événement ou d'une personnalité) peut **déparer** sans que l'on sache vraiment le contrôler.

↳ **Ressource utile** : **Pour les lycéens** : 13eme Rue (Universal) – **Wild Wild Web : pris dans la toile** (vidéo/documentaire : 54 min') – Disponible sur You tube : http://youtu.be/5SPUoiV3c_k

■ Publier, pour maîtriser son identité numérique

ⓘ Pour se présenter sur le Web, on peut envisager de créer et « gérer son propre espace - un site - sur lequel on expose ses activités, ses réalisations, ses opinions, ses passions et à partir duquel on va développer sa communauté... Le blog est un outil de publication particulièrement adapté à la construction et à la maîtrise de notre image numérique. »

Source : GRÉBERT, Christophe – **Ouvrir un blog et développer sa visibilité sur le net** – Moncours.info (2009) – Disponible sur : <http://www.moncours.info/2009/03/cours-4-ouvrir-un-blog.html>

➔ Proposer aux élèves d'**écrire leur propre profil de blog** avec ce qu'ils veulent dire, partager et échanger. Exploiter ensuite leurs écrits pour soulever les risques liés à la publication sur Internet.

À retenir

INFORMATION
CYBERCITOYEN
LIBERTÉ D'EXPRESSION
DROIT IMAGE
BLOG ^{WEBMIX} MÉDIAS SOCIAUX
DROIT D'AUTEUR
PUBLIER SITE WEB
DROIT INFORMATION

Nuage de tags réalisé avec 
<http://worditout.com/>